



Fiche technique

Nexteyr ED

Liquide de lavage vaisselle en machine. Eau dure et très dure. ECOLABEL

Produit liquide destiné au lavage de la vaisselle en machines ménagères ou industrielles.
Nettoie en profondeur la vaisselle et neutralise les mauvaises odeurs.
Efficace en eaux dures et très dures. Respecter les recommandations de dosage. Formule sans EDTA, sans NTA, sans phosphate, sans chlore.

Mode d'emploi

A l'aide de l'appareil doseur, doser 1 à 2 g/l d'eau chaude (60° - 80° C) en fonction du degré de salissure et la dureté de l'eau.

Unité de la dureté de l'eau : °français

Le dosage sera réalisé à l'aide d'un doseur automatique.

Dureté de l'eau	Douce (< 15°TH)	Moyenne (15-25°TH)	Dure (>25°TH)
Dosage	1 g/L	1,6 g/L	2 g/L

Pour connaître la dureté de l'eau de votre région, consulter le site internet du ministère chargé de la santé.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée soit 60°, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

bidon de 5L, bidon de 24 Kg.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH > 12,5
- Densité : 1,10 - 1,12

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

23-01-2023 Ind. 1 ■

